

ETRE EGLISE

Former l'église - Week-end régional Nord Normandie 2017



<u>SOMMAIRE :</u>	<u>pages</u>
- <u>Introduction</u> (Pascal GEOFFROY, André PIAZZA, Mireille RICHEZ, Richard TAUFER, Basile ZOUMA)	3
<u>1- Interventions sur les 3 thèmes :</u>	
- la reconnaissance dans l'Eglise (Pasteur Didier CROUZET)	7
- l'autorité dans l'Eglise (Pasteur Gilles PIVOT)	13
- la coopération dans l'Eglise (Pasteure Sophie ZENTZ-AMEDRO)	18
<u>2- Présentation de l'EPUDF par son secrétaire général, le pasteur Didier CROUZET</u>	24
<u>3- Ateliers :</u>	
- Communication (Noémie DAVAL et Agnès KAUFFMANN)	30
- Finances (Cécile CLEMENT)	31
- Immobilier (Jean Etienne REGNIEZ)	32
- Liturgie (Pasteur Olivier FILHOL)	36
- Musique (Francis CADOT)	37
- Etude biblique (Pasteur Pascal GEOFFROY)	38
- Catéchèse (Mireille FELS et Pasteur Marion HEYL)	40
- Visites (Colette VAUDREY et pasteur Gilles PIVOT)	43
<u>4- Témoignage et message :</u>	
- Josiane HARLE	44
- Prédication de André PIAZZA	46



Introduction

Le point de départ de l'organisation de ce week-end est la réflexion synodale sur la vie régionale en 2015 au synode de Merville-Franceville. Sur les 4 points, la priorité a été alors fixée sur la formation et la communication. Ont suivi : le vœu synodal de 2016, puis la lettre de mission du Conseil Régional qui mandate l'équipe des cinq personnes signataires du présent compte-rendu. Ce week-end a réuni du 13 au 15 octobre 130 adultes et 14 enfants. Il s'agissait de bâtir un week-end de formation qui mettait un accent prioritaire sur la dimension de l'Eglise qui fonde et oriente chaque service accompli.

1 : Le déroulement en résumé :

Trois carrefours ont donné la matière du samedi : reconnaissance, autorité et coopération. Ces thèmes ont été développés en séance plénière, puis en grands groupes et enfin en petits groupes.

La veillée a été assurée par Gossin avec une narration Isaac et Ismaël.



Richard
biblique :

L'aumônerie du week-end a consisté en une présence permanente de l'aumônier Jonas Nkanza en remplacement d'André Piazza empêché au dernier moment pour raison de maladie. Bien qu'absent physiquement, André a été présent tout au long de ce week-end en pensée et en prière. Le consistoire Picardie-Hainaut-Ardenne-Marne a envoyé 22 adultes et 4 enfants, le consistoire Flandres-Artois-Littoral 13 adultes. Le consistoire Haute-Normandie 47 adultes et 8 enfants. Le consistoire Basse Normandie 38 adultes et 2 enfants. Il y avait encore 10 adultes intervenants invités.

2 : Redonner du contexte à la formation.

Cette formation était un moment d'Eglise. Non pas une juxtaposition de compétences spécialisées mais d'abord une dynamique commune. Il s'agissait d'enlever de la pesanteur à nos habitudes de formation pour restituer à la formation sa finalité qui est d'être au bénéfice de l'Eglise qui participe à l'œuvre de Dieu.

L'ouverture et la conclusion du Président Régional ont été dans cette tonalité.



du Conseil

3 : Une nouvelle priorité de la formation : le lien ?

Sans négliger les formations spécifiques qui sont importantes et nécessaires, celles-ci n'ont pas leur fin en elle-même. Il s'agit de les rééquilibrer en nous formant nous-mêmes à la vie communautaire. Cette démarche de formation a permis de sortir pour certains de leur isolement paroissial. Ce week-end a eu un effet de consolation pour beaucoup, en sortant des sentiments de pertes et d'énumération des difficultés. Un élan a été redonné à plusieurs qui en ont témoigné, avec un enrichissement et une joie partagés.

Nous avons constaté que tout le monde se rendait disponible pour apporter un regard et une attitude positive. Les exigences et les attentes par rapport aux formations habituelles se sont déplacées. Nous n'étions pas dans un week-end d'expertises.

4 : Comment continuer ?

La dynamique du lien va-t-elle continuer pour l'étape qui est devant nous ?

Les consistoires pourraient-ils relayer les demandes de formation complémentaires en s'appuyant sur les participants à ce week-end ?

Le contenu de cette formation s'adresse à toute l'Eglise, même si on n'a pas participé à cette rencontre. Les participants pourront donc en partager les axes forts localement et dans les consistoires.

Mireille Richez, Pascal Geoffroy, André Piazza, Richard Tauffer, Basile
Zouma



1- Les textes des interventions en Nord Normandie les 14-15/10/2017



Reconnaissance dans l'Eglise - Pasteur Didier CROUZET :

« Reconnaissance » est un mot souvent employé dans l'Eglise, beaucoup moins ailleurs. Il y aurait beaucoup à dire sur la reconnaissance dans le travail et les rapports sociaux, mais je m'en tiendrai à l'Eglise.

Dans l'Eglise, le mot « reconnaissance » est une sorte de mot de passe, un peu comme le « fraternellement » qui ponctue nos courriers. Il exprime quelque chose de fondamental. Je vous propose d'aborder ce thème sous deux aspects : qu'est-ce qui fonde la reconnaissance ? Dit autrement : pourquoi faudrait-il être reconnaissant ? Et puis : de quelles manières la reconnaissance peut-elle se manifester concrètement dans la vie de l'Eglise ?

1. Qu'est-ce qui fonde la reconnaissance dans l'Eglise ?

▪ Nous sommes reconnus par Dieu comme nous sommes

Je fais avec vous le constat suivant : tous nous sommes indignes de Dieu. Nos défauts, nos limites, nos désirs insatiables nous coupent de nos semblables et nous éloignent ce que Dieu attend de nous. En langage biblique et théologique, on dira que nous sommes tous pécheurs. Mais le Nouveau Testament nous révèle que tous, nous sommes accueillis par Dieu, de manière inconditionnelle et que c'est Jésus-Christ qui nous révèle cette bonne nouvelle. Tous graciés, tous remis à neuf, chaque jour pour une vie nouvelle telle que Jésus nous y appelle avec ces mots si souvent prononcés : « Je ne te condamne pas. Va, ne pèche plus. Suis-moi ». Le chrétien est donc à la fois coupable et gracié, perdu et sauvé, tordu et redressé, justifié. Jésus nous apprend que Dieu accueille chaque

humain pour ce qu'il est, dans la singularité de sa personne, quels que soient ses défauts et ses qualités. Chacun est reconnu par Dieu comme un être digne d'amour. Désormais, une relation de confiance réciproque s'est établie entre Dieu et le croyant et cette confiance fait de chacun et chacune un sujet libre et responsable.

▪ **En Christ, nous sommes constitués frères et sœurs**

Cette relation de confiance est celle qu'en enfant peut éprouver à l'égard de ses parents. Jésus nous apprend qu'on peut appeler Dieu « Père » et qu'il fait de nous ses enfants. Les croyants constituent donc une famille, la famille des enfants de Dieu au sein de laquelle ils sont frères et sœurs. Dans son message au synode du Lazaret en 2015. Laurent Schlumberger, alors président du Conseil national de l'EPUDF, développe ce point. Je le cite. « *La fraternité en Christ est une définition de la condition chrétienne. Jésus, le Christ, est celui qui nous introduit dans ce lien-là. Nous ne le décidons pas de nous-mêmes. Nous n'y sommes pour rien. (...) Jésus est celui qui nous apprend à dire, chacun singulièrement et ensemble : notre Père. Et il nous constitue ainsi, devant Dieu, comme ses frères et ses sœurs. Ce lien de fraternité, par Jésus-Christ, entre nous, dit très exactement qui nous sommes (...) Nous sommes enfants d'un même Père, en Christ, et tout le reste est second* » (L. Schlumberger, message au Synode du Lazaret, Actes du Synode national 2015, p.140). La fraternité est l'identité qui nous est donnée.

▪ **L'Eglise, la communauté de ceux qui se reconnaissent frères et sœurs**

Dans l'Eglise, il ne saurait donc y avoir « nous » et « eux ». « Nous » : les bons croyants, les purs, les interprètes fidèles des Ecritures » et « Eux » : les mécréants, les infidèles, ceux qui lisent la Bible de travers. Dans l'Eglise, « Lui ou elle, c'est moi », « moi, c'est elle et lui ». Tous, nous sommes pareillement pécheurs et pardonnés. L'Eglise est la communauté de ceux qui partagent la même identité, qui se reconnaissent frères et sœurs, qui se reconnaissent du même sang, (le « sang » du Christ !), qui

reconnaissent leur égale valeur devant Dieu. Dans l'Eglise, pas de privilège, pas de hiérarchie !

Etre en Eglise, c'est donc se reconnaître mutuellement frères et sœurs en Christ, égaux en valeur devant Dieu, parce que Lui nous a reconnus et acceptés comme nous sommes de manière inconditionnelle.

2. De quelles manières cette reconnaissance peut-elle se manifester concrètement dans la vie de l'Eglise ?

En préambule, je précise qu'on peut distinguer plusieurs types de reconnaissance.

- La reconnaissance existentielle : sentiment d'être pris en considération, avoir le droit à la parole, avoir de l'influence.
- La reconnaissance liée à des compétences, à une expertise.
- La reconnaissance issue de l'investissement dans une activité : effort, énergie, prise de risque
- La reconnaissance liée au résultat du travail d'une action, d'un projet.

Comment donc ces différents types de reconnaissance peuvent-ils se manifester dans l'Eglise ?

▪ Dans l'accueil

L'apôtre Paul, dans l'épître aux Romains, écrit ceci : « *Accueillez-vous les uns les autres comme le Christ vous a accueillis, pour la gloire de Dieu* » (Rm 15, 7). L'accueil, voilà ce qui fonde l'attitude du chrétien. Nous n'accueillons pas parce que c'est poli, parce que ça se fait en société, mais parce que, nous avons été nous-mêmes accueillis par Dieu qui appelle chacun par notre nom, comme il est dit dans la liturgie de baptême.

Tout chrétien est donc d'abord accueilli, et c'est fort de cette expérience qu'il est à son tour capable d'accueillir : sans jugement, sans à priori, sans condescendance vis à vis de celui ou celle qui se présente à la porte du temple, à la table du repas, à l'heure de la réunion. La reconnaissance se manifeste par l'accueil inconditionnel et l'appel de chacun par son nom.

▪ **Dans l'appel à participer à la vie de l'Eglise**

Appeler, c'est reconnaître les charismes, les compétences, les aptitudes de tel ou telle membre de l'Eglise. Cela peut aller d'un simple service ponctuel à rendre, à un appel pour un engagement à plus long terme. Cette dimension de l'appel est essentielle surtout lorsqu'elle émane d'un collectif

(CP, conseil régional, conseil d'administration d'un Diaconat, etc.).

- Elle situe le bénévole potentiel dans un réseau à sa juste place
- Elle le place au service d'une mission.
- Elle évite l'auto proclamation ou l'auto installation à tel ou tel poste.
- Elle offre un vis-à-vis au bénévole potentiel, c'est-à-dire quelqu'un avec qui dialoguer si besoin est, et surtout une instance à qui rendre compte.

Je souligne ici l'importance d'évaluer régulièrement les engagements des membres de l'Eglise et en particulier les ministères locaux. Quand je dis « évaluer », je ne dis pas « juger ». Il s'agit de donner à chacun un espace pour faire le point, « relire » son engagement », mesurer la valeur de ce qui a été fait, pointer les besoins de formation, envisager de poursuivre ou d'arrêter. Evaluer un engagement, reconnaître ses aspects positifs et les points à améliorer, c'est une manière de prendre au sérieux la personne, de lui accorder de la considération.

Cet appel suppose un travail de discernement collectif. Il n'est en aucun cas un jugement de valeur sur ceux qui ne sont pas appelés à tel ou tel poste ou service. Il est porté par la conviction qu'il y a une place pour

chacun dans l'Eglise mais que tout le monde n'est pas capable de tout faire.

Cet appel à participer suppose aussi la volonté de déléguer les tâches. Cette volonté est issue de la conviction que l'Eglise est un comme un corps dont tous les membres sont utiles (voir Paul). Il s'agit donc de valoriser l'interdépendance. Ne pas hésiter à dire à tel ou telle : « Si tu n'es pas là, tu nous manques ».

▪ **Dans le BRAVO et le MERCI**

Dans l'Eglise, on dit beaucoup merci et on a raison ! Merci à ceux qui préparent les repas de paroisse, merci aux donateurs, merci au pasteur pour sa prédication, merci aux bénévoles du diaconat, merci aux musiciens qui animent le culte, etc.. La manière la plus simple et la plus directe d'exprimer la reconnaissance, c'est de remercier. On peut aussi dire bravo, ça ne fait pas de mal ! Cela paraît simple, mais certaines personnes ne savent pas dire merci, surtout à celles qui font le même travail qu'elles, comme si dire merci à un collègue allait les placer dans une position d'infériorité vis à vis de ce collègue. Et puis d'autres ont au contraire du mal à être remercié, par pudeur ou par humilité. Il faut donc nous « former » à la reconnaissance, c'est-à-dire savoir dire « merci » et savoir recevoir le « merci ».

▪ **Dans la liturgie**

Dans la liturgie, la reconnaissance tient une grande place. La louange n'est rien d'autre que le « merci » du croyant à son Dieu. Dans le Nouveau Testament, le même mot (eucharistô) est traduit tantôt par « reconnaissance », tantôt par « rendre grâce ». Les paroles de grâce et de pardon manifestent la reconnaissance et l'accueil par Dieu de toute personne qui se présente à lui dans la repentance. La Cène rassemble des gens qui se reconnaissent comme frères et sœurs de manière inconditionnelle, qui s'accueillent mutuellement avec une attention bienveillante et qui constituent autour de la table le corps du Christ. Et puis nous avons bien sûr les liturgies spécifiques de « reconnaissance de

ministère » pour un ministre, un CP, un ministère local, qui sont autant d'occasion de dire merci pour le service donné et de signifier à quelqu'un qu'il est à sa juste place.

▪ Avant de conclure, je voudrais aussi souligner **quelques obstacles à la reconnaissance** : climat de rivalité, travail dans l'urgence, difficulté à coopérer et à reconnaître qu'on a besoin de l'autre, absence d'une instance qui appelle (auto-proclamation), attentes irréalistes ou implicites. J'insiste sur ce point. J'ai vu des conflits se développer, en particulier entre pasteur et CP, parce les attentes réciproques n'avaient pas été assez exprimées. Alors j'ai simplement envie de vous dire : « Prenez le temps de faire le point régulièrement sur ce que vous attendez les uns des autres. Parlez-vous, ne restez pas dans l'implicite et le non-dit. En confiance et en fraternité, exprimez vos attentes, et puis ajustez-vous les uns aux autres ».

Conclusion : cultiver la gratitude

Pour terminer, je voudrais revenir à l'essentiel à travers un mot : gratitude. La gratitude est peut-être l'attitude fondamentale du chrétien et la meilleure façon de vivre la reconnaissance dans l'Eglise. Dans le mot « gratitude », on entend les mots « grâce » et « gratuit ». Elle exprime la reconnaissance de celui ou celle qui a accepté le cadeau que Dieu lui fait. La gratitude témoigne de ce qui est sans prix : quand on fait un cadeau, on efface le prix. Dieu fait la même chose : le cadeau de son amour est offert sans indication de prix. La gratitude fait du coup entrer dans une relation non commerciale, non culpabilisante, sans rapport de force, sans domination physique ou psychologique. Elle fait avancer vers la paix.

Puissions-nous, pasteur, président de CP, conseiller presbytéral, membre de l'Eglise cultiver la gratitude ! Gratitude d'être aimé de Dieu, gratitude d'avoir une place au sein de la famille des enfants de Dieu, gratitude de pouvoir témoigner de cet amour. Je sais bien que ce n'est pas toujours facile et qu'il y a bien des circonstances où la gratitude n'est pas de mise.

Le pasteur n'est pas parfait, le président du CP n'est pas parfait, les membres du CP et de l'Eglise non plus. Les désaccords et les conflits font partie de la vie. Mais quel est le choix ? Quel le contraire de la gratitude ? La plainte. La plainte est légitime, les psaumes en témoignent. Mais le plus souvent, le psalmiste termine sa prière en exprimant sa gratitude à l'égard de son Dieu. Alors je vous encourage à savoir exprimer notre gratitude, sans nous voiler la face, sans ignorer les problèmes, mais en les remettant à leur juste place, c'est-à-dire à la seconde place. D'abord, la gratitude !

Voilà pourquoi je termine en vous disant toute ma gratitude et la gratitude de notre Eglise, à vous conseillers presbytéraux, à vous en charge d'un ministère local ou régional, à vous membres de l'Eglise, à vous mes chers collègues, pour votre engagement au service de l'Evangile dans vos lieux respectifs.

DC



L'autorité dans l'Eglise – pasteur Gilles **PIVOT :**

Traiter en 20 minutes de l'autorité dans l'Eglise en général, alors que ce sujet a certainement fait l'objet de nombreuses thèses de doctorat, c'est un peu risqué et ce sera nécessairement superficiel. Mais ce qui est encore plus risqué c'est d'aborder ce thème de l'autorité dans l'Eglise protestante unie de France. Si Michel Bertrand rappelait dans un message au Synode national que la question de l'autorité dans l'Eglise n'était pas, pour le protestantisme, une question centrale, mon expérience de président de conseil régional m'a démontré plus d'une fois que c'était pour le moins une question sensible. En effet, depuis que Martin Luther a contesté haut et fort l'autorité des papes, des évêques et des conciles, ses héritiers spirituels que nous sommes sont immédiatement sur leur garde et même se crispent dès qu'ils perçoivent dans la vie de leur Eglise la moindre

trace de ce qui pourrait s'apparenter à de l'autorité, à un acte d'autorité ou à une parole d'autorité, qu'il s'agisse d'une décision synodale à laquelle il faudrait se soumettre (les poils se dressent), qu'il s'agisse d'une prise de position du conseil national qu'il faudrait approuver (on voit rouge) ou qu'il s'agisse de la simple initiative d'un conseil presbytéral de déplacer la chaire de droite à gauche sans que l'assemblée générale en ait été saisie (on est au bord du schisme).

Il y a trois ou quatre ans, dans la région PACCA (Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur), nous avons organisé un week-end de formation semblable au vôtre avec les mêmes sujets à l'ordre du jour dont un atelier sur l'autorité dans l'Eglise que j'avais intitulé : « c'est qui le chef ? » Les réponses variées en disaient long sur la manière cette notion d'autorité était perçue dans les Eglises locales et surtout vécue concrètement. Ici, le chef, c'était le pasteur ; en d'autres, d'ailleurs beaucoup plus nombreux, le patron, c'était le président du conseil presbytéral ; là encore, l'autorité ultime c'était l'assemblée générale ; et lorsque l'on avait une vision plus large de l'Eglise, le chef des chefs, le boss, c'était le président du Conseil national...

Mais personne n'a dit : dans l'Eglise, le chef, c'est est Jésus-Christ. Pourtant, je crois que c'est écrit quelque part ! Il est dommage qu'on l'ait oublié ou occulté en pensant certainement que c'était une évidence et qu'il n'était pas nécessaire de le souligner. Même si c'est une évidence, il faut se le dire et se le redire car tout ce qui touche de près ou de loin à l'autorité dans l'Eglise est fondée sur cette affirmation : le Seigneur, c'est Jésus-Christ. Tout ce qui a trait, dans l'Eglise, à l'autorité renvoie inévitablement à l'autorité du Christ.

Comment s'exerce l'autorité du Christ dont celle de l'Eglise n'est que le reflet, que l'image ? Vous fréquentez suffisamment les textes bibliques pour répondre sans peine à cette question : **en se faisant serviteur**. « Je suis venu non pour être servi mais pour servir » (Marc 10,45). Se faisant serviteur, Jésus récuse radicalement la notion de pouvoir que dans le monde, dans la société et parfois dans nos Eglises, on associe spontanément à celle d'autorité. Une Eglise, dans sa dimension nationale, régionale ou locale, qui reconnaît Jésus-Christ comme chef, comme Seigneur, est **une Eglise dans laquelle il n'y pas de place pour le**

pouvoir mais seulement pour le service et c'est du Christ-Serviteur qu'elle reçoit sa feuille de route. Le service auquel est appelé le chrétien individuellement ou la communauté chrétienne collectivement, et par voie de conséquence, le service d'un conseil presbytéral, d'un conseil régional ou national, est donné par le Christ et discerné dans ses paroles et ses actes tels que les Ecritures nous les rapportent. Là se joue **l'autorité souveraine des Ecritures** chère aux réformateurs et à tous ceux qui se sont inscrits dans leur sillage, parce qu'elle renvoie à l'autorité du Christ sur nos vies d'Eglise et nos vies personnelles. Lorsque les Ecritures sont lues, méditées, partagées, priées, elles nourrissent, orientent et fixent la mission de l'Eglise, le service de l'Eglise, le témoignage de l'Eglise, les solidarités qui incombent à l'Eglise.

Nous ne sommes pas encore dans le Royaume. Pour mener à bien sa mission, l'Eglise s'appuie sur une organisation institutionnelle qui implique le partage de responsabilités et la délégation de l'autorité. Mais il importe que celle-ci s'exerce dans l'humilité, le respect d'autrui et le souci permanent, de faire grandir, de faire croître (c'est le sens étymologique du mot autorité), ce qui fait la richesse et la beauté intérieure d'une personne, la force spirituelle et la dynamique d'une communauté. Pour ce faire, la Constitution de l'Eglise protestante unie prévoit un certain nombre de fonctions spécifiques dont le but est précisément de faire croître, d'édifier, les fidèles dans la foi, de former ses membres à la lecture et à l'étude rigoureuse de la Bible, d'organiser la vie de l'Eglise à tous les niveaux pour qu'elle témoigne de l'Evangile et de la grâce de Dieu. Ces tâches, ces fonctions, ces responsabilités particulières, sont exercées par des personnes ou par des conseils. Nous les appelons des ministères. Des ministères personnels ou des ministères collégiaux auxquels est attachée une certaine autorité.

Mais voilà, dès que le mot autorité est lâché, les antennes de l'homme-protestant/de la femme protestante se mettent en alerte. « Pourquoi quelques-uns disposeraient-ils d'une autorité alors que la Réforme a réaffirmé le principe du sacerdoce universel, lequel récuse toute hiérarchie et place chaque baptisé au même niveau ? » La remarque revient souvent. Il ne s'agit nullement de remettre en cause cette doctrine qui fait du peuple des croyants en son ensemble, et en son sein de chaque

chrétien, les témoins en paroles et en actes de l'amour de Dieu pour le monde. Mais le sacerdoce universel des croyants ne signifie pas que chacun peut agir à sa guise ou indépendamment les uns des autres. C'est pourquoi la vie de l'Eglise s'organise autour d'instances diverses dotées d'une autorité dont je voudrais relever très succinctement quelques traits particuliers qu'il conviendrait bien-sûr de développer beaucoup plus largement. Je les accompagnerai d'une remarque pour alimenter notre réflexion au cours de ce week-end.

✓ **Cette autorité** tout d'abord, nul ne peut se l'attribuer en mettant en avant ses compétences théologiques, ses charismes personnels, ses qualités intellectuelles, sa connaissance des rouages de l'Eglise ou encore la profondeur de sa piété. L'autorité qui va de pair avec la participation à un ministère personnel pour un ministre de l'Union ou à un ministère collégial au sein d'un conseil presbytéral, d'un conseil régional ou national, **est toujours confiée par d'autres** qui ont été chargés d'exercer une responsabilité de discernement. Etre au service de l'Eglise est consécutif à un appel extérieur. Ce souci du discernement me paraît essentiel et ne peut me semble-t-il s'accommoder avec la pratique devenue courante dans certaines Eglises locales qui consiste à lancer un appel à candidatures au moment du renouvellement du conseil presbytéral.

✓ **Autorité confiée mais aussi autorité reconnue** par l'ensemble du peuple de l'Eglise. Cette reconnaissance est signifiée dans le cadre d'un moment liturgique qui rend grâce pour les ministères que Dieu donne à son Eglise. Celles et ceux qui ont été appelés sont invités à prendre des engagements spécifiques à leur ministère devant la communauté rassemblée. En réponse, celle-ci s'engage à son tour à soutenir de sa prière le nouveau ministre ou le nouveau conseil. Cela me paraît un minimum. Je souhaiterais que la liturgie de reconnaissance de ministère actuellement en chantier aille un peu plus loin. Il faudrait que chacun s'engage à respecter le ministère en tant que tel et à ne pas se laisser enfermer par les inévitables déceptions ou désillusions qui ne manqueront pas de survenir à un moment ou à un autre. S'il n'y a pas de

pasteur parfait, s'il n'y a pas de conseil presbytéral parfait, c'est qu'il n'y a pas de paroissiens parfaits. Vous savez quels dégâts se produisent dans une Eglise locale lorsqu'on se laisse aller à critiquer, voire à contester, un ministère que l'on s'était pourtant engagé à soutenir et à encourager dans la patience et la bienveillance.

✓ L'autorité dans l'Eglise est **une autorité partagée**. Celles et ceux à qui est confiée et reconnue une responsabilité particulière dans l'édification et une autorité dans le gouvernement de l'Eglise, à tous les niveaux, l'exercent toujours dans la collégialité. Une décision ne peut s'imposer s'il n'y a pas eu au préalable débat, prise en compte des divers points de vue, écoute fraternelle, accueil respectueuse d'arguments qui peuvent être à l'opposé des siens, recherche d'un consensus qui ne mettra pas en péril l'unité de la communauté. Je ne sais pas où l'on va chercher que la voix du président ou du pasteur pourrait, dans certaines situations, compter double, par exemple en cas d'égalité lors d'un vote. Cette disposition, qui s'applique peut-être dans d'autres associations, ne se trouve ni dans la Constitution ni dans les statuts des associations cultuelles. S'il y a égalité au moment de prendre une décision, cela ne signifie-t-il pas que la décision n'est pas mûre et qu'elle doit être plus sagement reportée ?

✓ Cette autorité collégiale, partagée, vécue au sein d'un conseil notamment, implique encore la solidarité, ce que nous appelons dans l'Eglise : **la soumission mutuelle**. Pour beaucoup c'est un « gros mot » qui inquiète et que l'on hésite à prononcer. Très souvent, en présidant une reconnaissance de ministère, il a fallu que je l'explique sans toujours convaincre et parfois même que je l'impose à ceux qui auraient voulu que l'on raye cette formule des engagements demandés. Ce principe distingue le fonctionnement de notre Eglise de celui qu'en d'autres lieux, on qualifie de démocratique. Les instances de l'Eglise protestante unie ne sont pas nécessairement représentatives des différentes sensibilités théologiques ou spirituelles qui s'y expriment ni constituées de groupes majoritaires et de groupes d'opposition clairement identifiés. Notre

fonctionnement repose sur la conviction que l'unité d'une communauté locale, et cela vaut aussi pour le niveau régional et national, se joue dans la volonté affichée de tous les membres d'un conseil de défendre une décision quand bien même celle-ci ne correspondrait pas à un choix personnel. Cela signifie que le membre d'un conseil ne peut pas se répandre autour de lui pour exprimer son désaccord. Il est contraint à la solidarité. Bien des conflits seraient évités si la soumission mutuelle était une règle intangible. Il importe de la faire vivre.

Pour conclure, je voudrais vous exhorter à vous départir de cette crainte qui pointe toujours lorsqu'il est question d'autorité dans le cadre de l'Eglise. D'abord parce que Michel Bertrand au fond a raison : ce n'est pas une question centrale pour la foi. Mais aussi parce que l'autorité dans l'Eglise ne s'apparente en aucune manière à une emprise sur les autres. Elle est indissociablement liée à un service. Que celles et ceux qui sont appelés à l'accomplir, se réjouissent de la confiance qui leur est faite ; que celles et ceux qui en bénéficient soient reconnaissants pour ces frères et ces sœurs qui œuvrent et les associent à réaliser ce que l'autorité du Christ réclame pour le monde.

GP



Coopération en Eglise – Pasteure Sophie ZENTZ-AMEDRO :

Coopérer c'est agir avec, opérer avec, œuvrer avec... la définition du Larousse pour Coopérer est : « concourir à une œuvre commune »

Il n'y a pas encore si longtemps le travail dans nos Eglises réformées (et sûrement luthériennes) était plutôt individuel même si bien sûr certaines actions étaient vécues à plusieurs. Le pasteur, le/la président-e du conseil œuvrait de manière solitaire.

Et oui maintenant ce n'est plus un seul qui décide, président ou pasteur, et les autres qui suivent (encore que cela existe encore !!). Mais c'était peut-être bien de décider tout seul et c'était peut-être bien de suivre aussi ? Peut-être était-ce plus facile également, car quand on œuvre tout seul on sait tout de suite ce que l'on veut, comment on le veut et comment on va le mettre en place et puis suivre quelqu'un qui fait c'est bien agréable et correspond bien à notre société de consommation...

L'évolution de la société, l'engagement et la participation dans la communauté se sont développés, les contraintes d'organisation et de desserte ont également favorisé ces collaborations.

Il est d'usage maintenant de demander au pasteur qui vient se présenter s'il sait, s'il veut, s'il peut travailler en équipe...

Le travail en équipe s'est donc largement accru, dans les pastorales, au sein du conseil presbytéral, en catéchèse et animation jeunesse, dans les équipes cultes, dans les équipes de visiteurs, et même au-delà de la paroisse elle-même dans l'œcuménisme ou les relations interreligieuses. Dans cette mutation, la part voulue, intentionnelle, volontaire d'une coopération se mêle à une part imposée. Ce mélange peut parfois susciter des difficultés.

Alors pourquoi travailler en équipe, pour quoi – pourquoi coopérer ?

La liturgie de reconnaissance des ministères de notre Eglise affirme :

« Dans la soumission mutuelle, vous travaillerez fraternellement avec tous ceux qui ont part à l'œuvre du Seigneur »

Cette parole d'engagement est commune à tous les ministères, quels qu'ils soient ministère de l'Eglise locale, ministère collégial ou ministère personnel ou de l'Union.

Comme si c'était un dénominateur commun incontournable et fondateur.

Soumission mutuelle, travail, fraternité, part à l'œuvre du Seigneur

Trois fois est répété la notion de « ensemble ou avec d'autres » dans « soumission mutuelle », dans « fraternellement » et dans « avec tous ceux qui »

S'engager dans un ministère c'est donc participer à l'œuvre du Seigneur non seulement « en faisant » mais « en faisant avec » !

D'ailleurs dès les débuts du ministère de Jésus des équipes se sont mises en place de douze, de deux, puis dans les débuts de l'ère chrétienne une

nouvelle équipe de 7 (Actes 6, 1-5) pour aider celle de douze, être complémentaire et œuvrer à une autre dimension de l'œuvre du Seigneur : certains pour annoncer la Parole, d'autres pour le service des démunis... et puis dans le temps de l'Eglise des ministères différents ont été mis en place pour agir dans la diversité et tenter ensemble de témoigner de l'évangile. Jean Calvin définit pour sa part quatre groupes dans la communauté chrétienne les pasteurs assurant la prédication, les docteurs qui étudient les Ecritures, les anciens qui veillent à la discipline et les diacres pour secourir les plus pauvres (« le registre de la compagnie des pasteurs » J.Calvin).

La nécessité d'une diversité témoigne de la nécessité des autres et de leur action pour rendre témoignage.

La collaboration n'est donc pas seulement un moyen mais elle est aussi une fin, une part de la mission à accomplir. Nombreuses sont les paroles de l'apôtre Paul ou des auteurs des épîtres qui exhortent les chrétiens à coopérer, à dialoguer, à mettre en commun. Ces actions communes témoignent alors de leur fraternité en Christ. Coopérer est inhérent à la vie de la communauté chrétienne. Toute collaboration en Eglise tend à mettre au centre celui que l'on reconnaît comme Seigneur et Sauveur et à se décentrer soi-même pour cela. C'est donc bien le Christ qui est au centre aussi dans cet engagement de la liturgie car la soumission mutuelle, la fraternité et l'œuvre sont bien vécues en Christ.

Le Christ est à l'origine, au cœur et à la finalité. Il unit les chrétiens les uns aux autres, il les envoie en missions afin qu'ils témoignent de la Bonne Nouvelle et à annoncer sa venue dans le monde.

Coopérer en Eglise est donc concourir ensemble à une œuvre commune. Cette œuvre nous est donnée : témoigner du Dieu vivant, annoncer et préparer le royaume qui vient. Les modalités de ces témoignages, de cette œuvre pour le Seigneur, vont être elles diverses et variées et c'est là que vont intervenir les différents aspects techniques et pratiques d'un travail en équipe.

Cette exhortation à œuvrer va se décliner à travers animations, actions ou autre évènement qui vont susciter la nécessité d'une collaboration entre plusieurs membres de la communauté.

Plusieurs personnes veulent travailler ensemble et vont définir leur action commune.

Une action commune à mener se dégage et une équipe va se constituer pour la réaliser.

Quelque-soit l'ordre, une action ou une équipe, les objectifs de l'action doivent être clairement exprimés et l'équipe prend soin de les reformuler afin d'éviter tout malentendu. Un travail de dialogue est nécessaire et vital pour toute collaboration sereine et saine, nous le reverrons plus tard.

Mais comment se définit un projet ? Un besoin révélé, une idée d'une personne ou du Conseil presbytéral ou d'un groupe pour le témoignage, la vie de la communauté..., suscitant l'enthousiasme et/ou intérêt va émerger puis devra être défini dans le temps et l'espace, par ses objectifs et ses modalités et la question de l'équipe, quelle équipe avec quelle compétence, quelle personne va venir. Constituer une équipe peut se faire de différentes manières (j'en expose quelques-unes sans être exhaustive) un groupe (par ex le CP) la constitue en demandant à tel ou tel d'en faire partie. Mission importante du conseil alors qui doit faire un travail de discernement tant sur l'équipe souhaitée que sur les personnes sollicitées. Appeler, valoriser, mettre du lien participe à la reconnaissance de chacun, à la confiance et à la vie même de la communauté.

Une équipe peut se constituer autour d'un leader, de celui qui a eu l'idée qui est convaincu et convainquant, qui sait s'allier avec des personnes connues ou non, dont il connaît peut-être les charismes, où la complémentarité jouera.

Une équipe peut se constituer d'elle-même avec des personnes très intéressées par le projet et qui souhaitent s'y engager.

Quelque-soient les modalités de mises en place et de constitution de l'équipe pour qu'une équipe fonctionne il est prudent de veiller à ce que les personnes aient de l'intérêt pour le projet, qu'elles puissent être complémentaires, qu'elles s'y engagent (que votre oui soit oui !), qu'il y ait une forme de cohérence et une juste distance dans l'investissement.

(Le projet n'est pas mon projet mais un projet que nous menons ensemble !)

Mais il ne suffit pas d'avoir un beau projet et une super équipe pour que ça marche !...

Nécessité de beaucoup de dialogue dans une coopération. Dialogue, nous l'avons déjà évoqué autour du ou des objectifs menés en n'hésitant pas à les formuler et les reformuler afin qu'ils soient bien compris par tous et si possible de la même manière ! Les humains sont de grands communicants qui ont bien du mal à se comprendre !

Nécessité de respect, de confiance, de reconnaissance, d'ouverture à l'autre, à la pensée de l'autre, à sa créativité ; ouverture aussi à ce que je suis, à ce que les autres reconnaissent de moi et en moi ; ouverture encore à ce qui peut advenir sans que cela soit prévu et qui fasse évoluer le projet. Nécessité d'humilité, de patience, d'écoute... de non jugement ou d'a priori (Philippiens 2, 3-4 : *Ne soyez jamais intrigants ni vaniteux, mais ayez assez d'humilité pour estimer les autres supérieurs à vous-mêmes.*

04 Que chacun de vous ne soit pas préoccupé de ses propres intérêts ; pensez aussi à ceux des autres.)

Coopérer est donc un travail, un effort, une exigence, un travail fraternel où chacun a sa place, chacun à sa place !

Oui chacun a sa place et peut exprimer ses idées, ses convictions, ancien ou nouveau membre, jeunes ou plus âgés, paroissien ou conseiller, pasteur ou non. Mais chacun reste à sa place pour que l'équilibre toujours tenu puisse révéler les fruits de ce travail en équipe. Chacun à sa place sans que les dominations, pouvoirs, impositions ne troublent l'unité nécessaire. Une unité qui peut être diversifiée, sans être pour autant en tension. Chacun aussi à sa juste place dans ses compétences et charismes. Là encore l'écoute de chacun dans « ce qu'il est » et « d'où il vient » est nécessaire pour dire ensemble un « où l'on va ».

Dialogue nécessaire au départ, tout au long de la réalisation, pour acter ensemble les choix et les décisions (par ex en CP) dans l'acceptation et la solidarité et non dans la frustration et/ou le renoncement qui témoigneraient d'une parole non entendue, non reconnue par les autres ou d'un intérêt personnel plus grand que l'intérêt commun.

Chemin de négociation assumé où la finalité est bien de prendre part à l'œuvre du Seigneur.

Faire ensemble c'est accepter et reconnaître qu'on a besoin des autres, que notre action personnelle s'enrichit quand elle s'intègre à une œuvre commune.

On ne se suffit pas à soi-même principe biblique et théologique fondamental.

Le croyant (j'allais dire l'homme) a besoin de Dieu pour une dimension verticale, il a besoin des autres pour une dimension horizontale. Pour tenir debout, droit, libre, en pleine identité il lui faut ces deux dimensions. Une fois comprise comme telle, cette affirmation permet d'être en collaboration, en action avec sans être en concurrence, en toute puissance, en autonomie illusoire et égocentrique.

Tendu entre ces deux dimensions, nous sommes heureux de ces réalisations ensemble.

Etre heureux, être dans la joie de faire avec pour que quelqu'un d'autre rayonne, n'altère en rien les difficultés qui sont bien présentes dans tout travail en équipe : accepter que l'autre fasse différemment, à un autre rythme, accepter que l'œuvre commune ne soit pas celle imaginée, accepter de se laisser déplacer, interpeler sans être pour autant remis en cause.

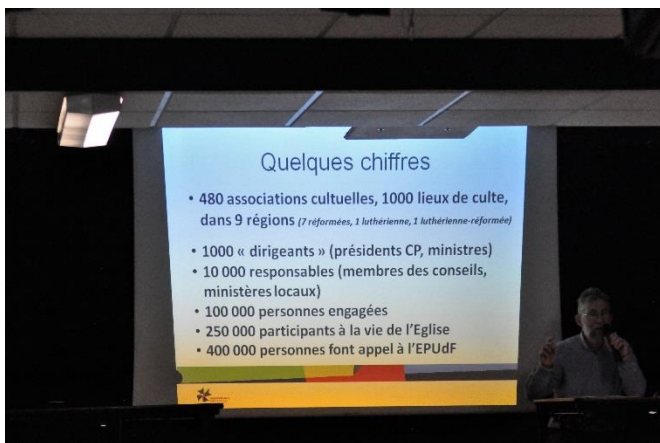
Accepter de découvrir l'œuvre commune réalisée comme une part de l'œuvre du Seigneur, avec émerveillement, bienveillance, humilité, reconnaissance, s'ouvrir à ce qu'elle est, à ce qu'elle dit, à ce qu'elle a permis de vivre ensemble.

L'important est de participer à l'œuvre du Seigneur. Faire avec, vivre avec, collaborer, coopérer sont des dimensions d'une foi partagée. Foi individuelle, personnelle qui nous met en route et où charisme et compétence, joie et énergie sont mis au service d'une œuvre commune. Foi communautaire où le frère, la sœur, liés par notre action commune en son nom nous donne d'être en communion.

« Dans la soumission mutuelle, vous travaillerez fraternellement avec tous ceux qui ont part à l'œuvre du Seigneur » ... et vous serez dans la joie !

SZA

2- Présentation de l'EPUDF – Pasteur Didier CROUZET, secrétaire général



1. Le système presbytérien synodal

Depuis le XVI^{ème} siècle, les principes d'organisation des Eglises réformées en France n'ont quasiment pas varié. En dépit de leurs inconvénients, ils semblent avoir fait leurs preuves.

D'abord, un préalable : l'Eglise a plusieurs visages : Dieu seul connaît ceux qui lui appartiennent. Aucune confession particulière ne peut donc prétendre être la vraie ou la seule Eglise. L'Eglise, au sens le plus large, le plus fondamental est donc un peuple aux frontières inconnues que nul ne peut désigner. Elle est, dans ce sens, Eglise « invisible ».

En même temps, l'Eglise est le rassemblement de ceux qui confessent que Jésus-Christ est Seigneur. Qui dit « rassemblement » dit aussitôt : visible. Sous cet angle, l'Eglise est un ensemble de groupes locaux, particuliers, situés : lorsque, concrètement, des chrétiens se rassemblent, il y a Eglise.

C'est entre ces deux pôles, invisible et visible, universel et local, et avec la ferme conviction qu'il ne saurait y avoir au sein de l'Eglise aucune hiérarchie puisqu'il n'y a qu'une seule tête, le Christ, que le protestantisme réformé a déployé son ecclésiologie, c'est-à-dire sa manière de comprendre et d'organiser l'Eglise.

1.1 Le presbytérien et le synodal

Du point de vue de l'organisation, cette vision se traduit par un système au nom barbare : le système presbytérien-synodal qui gouverne notre Eglise (1^{ère} phrase du préambule de la Constitution).

- Le plan presbytérien - du grec presbyteros, ancien - c'est celui de l'Eglise locale. L'Eglise concrète est d'abord locale, à l'échelle d'un quartier, d'un village, d'une agglomération ou plus. L'Eglise locale est la cellule de base de l'Eglise. Cette Eglise se gouverne elle-même par des « anciens », c'est-à-dire des personnes reconnues par l'ensemble de la communauté qui a discerné en eux les qualités de sagesse et le sens des responsabilités. L'organe essentiel ici est donc le conseil élu qu'on appelle donc le conseil « presbytéral ».

- Mais les Eglises locales ne sont ni isolées les unes par rapport aux autres, ni absolument souveraines. Du point de vue réformé, les Eglises locales sont liées les unes aux autres, comme les membres d'un corps. Elles ont donc des rapports d'ordre fédératif très étroits. C'est le plan synodal - du grec synodos - marche commune. Le synode régional est donc composé de délégués des Eglises locales (1 ministre, 1 laïc), qui lui-même envoie une délégation paritaire (ministres-laïcs) au Synode national. Le synode n'existe pas en lui-même, sans lien avec les communautés. Mais ses décisions s'imposent aux Eglises locales. Le pôle synodal manifeste et assure la solidarité entre les Eglises locales.

La communauté locale est donc gouvernée par deux instances qui sont en interaction : les conseils presbytéraux et les synodes (article 4 de la constitution). Entre le conseil presbytéral et le synode national, qui sont les deux pôles déterminants, il y a plusieurs échelons destinés à favoriser la souplesse et la réalité du partage, du service entre Eglises : la région, subdivision du plan national, et le consistoire, regroupement de quelques paroisses, répondent à ces objectifs.

Il existe d'autres modèles d'organisation :

- Le système hiérarchique, ou épiscopal (tel qu'il apparaît dans l'Eglise catholique romaine, par exemple) : l'autorité vient d'en haut et se trouve déléguée depuis les échelons supérieurs vers la base. L'Eglise manifeste et assure son unité par la structure hiérarchique qui est considérée comme d'institution divine. A la base se trouve la paroisse qui rassemble des chrétiens sur une base territoriale.

- Le système congrégationaliste qui est celui de nombreuses Eglises évangéliques. L'Eglise, c'est l'assemblée locale. Elle est souveraine, elle s'organise et se gouverne librement, elle choisit et paye elle-même son pasteur, elle décide avec quelles autres assemblées elle veut nouer des liens fraternels. Une structure fédérative peut exister pour assurer des tâches communes, mais elle n'a pas d'autorité sur les Eglises locales ; elle peut tout au plus formuler des recommandations (ex : Fédération des Eglises évangéliques baptistes).

1.2 Démocratie et lourdeur

Le système presbytérien – synodal, on le voit, n'est pas sans complexité. Son principal avantage est de garantir une consultation de type démocratique de tous avant tout choix important. Ainsi, dès qu'un sujet concerne l'ensemble des Eglises, le synode national doit prendre les avis

des synodes régionaux, où toutes les Eglises locales sont nécessairement représentées.

A l'inverse, le principal inconvénient du système est sans doute une certaine lourdeur.

1.3 En outre, le régime presbytérien – synodal repose sur 3 principes :

1. Le mot Eglise s'applique à la fois à l'Eglise locale et à l'union de ces Eglises locales. *« La réalité visible de l'Eglise apparaît dans les assemblées des fidèles où la parole de Dieu est droitement annoncée et reçue, les sacrements du baptême et de la Sainte Cène correctement administrés et reçus. Elle apparaît de même dans l'union de ces assemblées qui sont de véritables Eglises lorsqu'elles confessent la foi de l'Eglise universelle »* (Préambule).

2. La bonne marche de l'Eglise est l'affaire de tous. Il n'est pas confié aux seuls pasteurs pas plus qu'aux seuls CP. Le préambule de la constitution de l'EPUDF affirme : *« Le Seigneur Jésus-Christ, de qui procèdent toutes les charges et tous les pouvoirs, est le seul chef de l'Eglise. Par leur baptême, tous sont appelés à prendre part à sa mission. Tous les ministères dans l'Eglise sont exercés au nom de Jésus-Christ, en soumission à son autorité souveraine, à l'écoute de la Parole de Dieu et sous la direction de l'Esprit Saint »* (principes ecclésiologiques, 2^{ème} §). Tous les membres de l'Eglise sont ainsi appelés à participer à la marche de l'Eglise en discernant la volonté de Dieu. Tous sont soumis à l'autorité du Seigneur.

3. Enfin l'égalité des Eglises et des ministères. *« Egaux entre eux, les conseils presbytéraux sont subordonnés aux synodes régionaux et ceux-ci au synode national. De même les ministres sont égaux entre eux, et sont soumis à l'autorité des synodes (...) »*

». Il n'y a donc pas de hiérarchie ayant un caractère sacré, mais des fonctions électives, des délégations, des mandats limités dans le temps.

Dans le système presbytérien synodal, dans notre Eglise, le CP est donc un élément essentiel du dispositif, à la charnière de l'Eglise locale et du pôle synodal. Il n'est pas un simple rouage administratif faisant remonter de la base des doléances ou des points de vue ou appliquant des décisions venues d'en haut. Le CP exerce un ministère collégial de l'Union.

« *Vous préparerez et appliquerez les décisions des synodes* » (liturgie de reconnaissance du ministère du CP). Le CP est donc le trait d'union, l'interface entre la communauté et les synodes, entre le « local », le « régional », le « national ». A travers les délégués au synode régional et national, à travers la participation de certains de ses membres aux assemblées de consistoire, à des commissions ou à des groupes de travail régional ou national, le CP participe à la vie de l'Union. A travers les avis transmis sur les sujets synodaux, à travers la réception, l'explication, et l'application des décisions synodales, le CP rend visible l'union. Au moment de l'évaluation d'un ministre ou d'un proposant, le CP exerce son discernement en interaction avec la région et la CDM, qui est une commission de l'Union, élue par le SN.

Autrement dit, il n'y a pas d'un côté le presbytérien (l'Eglise locale qui gère le particulier) et d'un autre côté le synodal (le national qui gère l'ensemble) mais une interaction constante : les membres du CP ont un ministère de l'union ; les membres du conseil régional et du conseil national sont membres d'une Eglise locale. De même les délégués aux synodes et les membres des commissions synodales. Il n'y a pas ceux « d'en haut » et ceux « d'en bas » : tous nous sommes appelés à exercer le ministère qui nous est confié en interaction, en concertation, en dialogue.

2. L'organisation de l'EPUDF

- 480 associations culturelles, 1000 lieux de culte
- 1000 « dirigeants » (présidents CP, ministres), 10 000 responsables (membres des conseils, ministères locaux), 100 000 personnes engagées, 250 000 participants à la vie de l'Eglise, 400 000 personnes font appel à l'EPUDF.
- 9 régions (7 réformées, 1 luthérienne, 1 luthérienne-réformée), 7 présidents de CR réformés et 2 inspecteurs ecclésiastiques.
- 35 laïcs salariés et dans les régions et au siège. Près de 140 personnes salariées dans les Eglises locales.
- Un directeur des services qui organise et supervise le travail des services administratif, immobilier, juridique, comptable, paie.
- Un président de la Commission des ministères.
- Quatre secrétaires nationaux : formation et évangélisation, animation des réseaux jeunesse, communication, relations internationales.
- Un SG chargé de l'accompagnement des ministres, en lien avec les présidents de CR et les inspecteurs. Son rôle : écouter, conseiller, suivre les situations difficiles, discerner et appeler sur tel ou tel poste en fonction des compétences des ministres et des besoins des Eglises locales, et parfois aussi rappeler « la loi », c'est-à-dire quelques points de la Constitution de notre Eglise!
- Une présidente élue qui préside le CN, veille à l'application des décisions des synodes, garde la vision.

3. Les ministres et proposant

- 418 ministres, 19 proposant, 4 ministres associés, 3 ministres venant d'une autre Eglise = 444 (482 postes et charges d'aumôneries)
- 36 % de femmes, 21 % d'origine étrangère.
- 73 envoyés, 26 en congé.
- Moyenne d'âge des ministres : 51 ans, moyenne d'âge des proposant : 38 ans
- 332 ministres retraités.

3- Les Ateliers :

❖ Atelier communication

La communication, un enjeu important pour une Eglise dont la visibilité témoigne de sa capacité à se renouveler.

Quelques mots clés pour oser une communication en harmonie avec notre époque tout en utilisant nos propres ressources et qui dise l'Eglise :



- Soigner la présentation, le graphisme, le beau comme reflet de la création.
- Utiliser tous les outils de communication qui sont à notre disposition sans engendrer de coût de conception et de diffusion : réseaux sociaux, site internet...
- Faire savoir les événements organisés à l'intérieur de l'Eglise comme à l'extérieur.
- Travailler avec joie sans s'épuiser, ni rechercher la performance comme une fin en soi.
- Faire appel à la créativité tout en restant au service du message de l'Evangile.

Noémie et Agnès ont transmis un power point qui regorge de petits conseils, d'adresses, de sites à consulter et de méthodes de travail. Il peut être consulté sur le site de l'EPUDF.

AK et ND

❖ Atelier finances

Etre levier confessionnel, un levier supplémentaire pour collecter ?

Croyant qui es-tu ? Pourquoi donnes-tu ?

Parle-t-on du don dans la Bible ? Le don :

- **Faire des dons aux pauvres quand on fait la fête : cf. livre d'Esther, Jésus pratique aussi cette tradition lors des fêtes.**
- **Partagez avec ceux qui n'ont rien : cf. Néhémie**

Mais le don le plus important : cf. Jacques 1 versets 17-18

- **17 : tout don excellent et tout cadeau parfait descendent du ciel ; ils viennent de Dieu, le créateur des lumières célestes. Et Dieu ne change pas, il ne produit pas d'ombre par des variations de position.**
- **18 : il a voulu lui-même nous donner la vie par sa Parole, qui est la vérité, afin que nous soyons au premier rang de toutes ses créatures.**

Quelle est la motivation du don pour un chrétien :

- **Le don a du sens, il permet d'améliorer la vie des autres.**
- **Le don est la réponse à l'amour de Dieu, il est nourri par quelque chose qui nous est donné d'abord par le sacrifice de Jésus.**

Qu'est-ce qu'un don pour un croyant ?

Dans son sens français courant : le mot « don » désigne l'action d'abandonner gratuitement quelque chose à quelqu'un.

Pour le chrétien :

- **Ce sont les moyens nécessaires à l'engagement (Mt 28,18)**
- **Devoir d'aimer et de donner (Jn 3,16)**



- La Liberté de donner (Mc 12,43-44)
- « chaque semaine », acte habituel (1 Co 16,2)

Le don est-il vraiment devenu « laïc » ?

40% des dons sont faits à l'occasion du mois de décembre et plus particulièrement des fêtes de fin d'année... Noël : la fête religieuse la plus importante pour les chrétiens. L'altruisme prend encore plus sa place en fin d'année, la volonté de faire une bonne action, de faire quelque chose pour l'Autre. Et finalement, si tout cela n'était pas qu'un héritage chrétien ?

Le power point complet est consultable sur le site de l'EPUdF. CC

❖ **Atelier Immobilier Jean-Etienne Régniez et Patrick Wintrebert**

1. La gestion de l'immobilier en Eglise

La gestion de l'immobilier en Eglise s'opère à différents niveaux, à tous les niveaux pourrait-on dire puisque on la retrouve à chaque « échelon » de l'EPUdF :



- À l'échelon national, l'immobilier est traité par le service juridique et administratif dont le responsable est Michel Haffner.

La responsabilité de l'Union nationale est de veiller à ce que notre Eglise soit dans les clous de la réglementation, une veille juridique est mise en place et des circulaires sont transmises aux commissions régionales immobilières et aux AC. Un groupe de travail élabore des fiches techniques et juridiques qui sont insérées sur REGALE à ouvrir sur le site de l'EPUdF.

- À l'échelon régional, la commission régionale de l'immobilier (CRI) fait le relais entre le service juridique et les associations culturelles.

Des visites des immeubles sont effectuées en cours d'année.

Le travail de la CRI consiste à conseiller les associations culturelles lors d'opérations de vente d'immobilier ou de réhabilitation d'immeubles. La CRI examine en outre les dossiers de demande de subvention et fait des propositions au conseil régional.

L'ACREPU NN est l'association qui gère entre-autre les dépenses immobilières qui sont pour l'essentiel destinées à aider au financement des projets immobiliers locaux.

Les recettes de l'ACREPU NN proviennent du produit des ventes d'immeubles et par les legs qui peuvent lui être affectés, en outre tout legs reçu par une association culturelle fait l'objet d'un versement de 10 % à l'ACREPU NN pour participer à la solidarité régionale.

- Enfin, l'échelon local est le plus important en matière immobilière puisque c'est là que tout se joue, tout se concrétise.

La propriété des immeubles locaux est soit celle de l'AC occupante, de la municipalité, de l'union nationale ou de la Région. Quel que soit le propriétaire, les immeubles locaux sont entièrement gérés par l'AC occupante en « bon père de famille ». Si sur le plan juridique le propriétaire garde ses responsabilités, sur le plan de la gestion matérielle l'AC est entièrement compétente.

2. Les aspects réglementaires de la gestion immobilière :

La loi sur l'accessibilité des lieux de culte en tant qu'immeubles recevant du public :

Cette loi a été suivie de l'obligation de réaliser un diagnostic d'accessibilité avant le 01/01/2011 puis de l'obligation de mise en accessibilité de tous les ERP (établissements recevant du public) au 01/01/2015.

L'échéance reportée pour la remise des AdAP (agendas d'accessibilité programmées) est largement dépassée depuis le 27 septembre 2015. Le délai de réalisation pour la quasi- totalité de nos immeubles est de 3 ans soit la fin des travaux au plus tard le 26 septembre 2018.

La situation aujourd'hui est donc la suivante :

- Soit les immeubles destinés au service du culte sont accessibles depuis le 01/01/2015 : une attestation sur l'honneur doit alors avoir été fournie au service instructeur des permis de construire (mairie en général) et une copie remise au secrétariat régional.
- Soit les immeubles destinés au service du culte n'étaient pas accessibles au 01/01/2015 : il est donc nécessaire que chaque AC qui n'occupe pas un édifice cultuel municipal se mette rapidement en conformité avec :
 - soit une attestation de conformité,
 - soit un dossier de dérogation,
 - soit le dépôt d'un AdAP échelonnant les travaux sur 3 ans. En ce qui concerne les AC qui ont déjà déposé leur AdAP, tenir compte qu'il s'agit d'un engagement contractuel à réaliser des travaux.

Il n'y a pas de délai supplémentaire ce qui signifie que toutes les situations doivent être en règle le 26 septembre 2018.

La sécurité des presbytères :

Il s'agit ici d'aborder la qualité du logement du ministre et de sa famille, non seulement il y a une responsabilité morale de propriétaire à occuper mais sachant que le logement est intégré dans le salaire des pasteurs comme avantage en nature il apparaît logique qu'il soit conforme en termes de réglementation et agréable à vivre. Il y a eu dans le passé trop souvent de laxisme sur la qualité du logement du pasteur.

Il faut noter que le Synode national (SN) a décidé que tous les presbytères devaient être rendus conformes dans les 5 à 6 ans. A tous les échelons la qualité des presbytères a été définie comme une priorité au niveau immobilier.

Le SN de Lille en 2017 a pris la décision que les frais de diagnostic de sécurité des presbytères seraient pris en charge par l'Union nationale. Ce diagnostic exclut les dépenses liées au diagnostic amiante et plomb et à la performance thermique. Cependant le conseil Régional NN a décidé

que ces frais complémentaires pouvaient faire l'objet d'une demande de participation, un diagnostic complet qui est obligatoire pour une vente notamment s'élève entre 200 et 400 €.

La mise en place de DAAF est obligatoire pour tous les logements depuis le 8 mars 2015, cela concerne tous nos presbytères mais aussi les anciennes conciergeries ou immeubles occupés par convention. Cette installation doit être réalisée par le propriétaire et l'entretien incombe à l'occupant. Un courrier avait été envoyé aux AC pour remettre à la Région une attestation de pose de DAAF dans les presbytères et lieux d'habitation, depuis l'année dernière 25 AC sur 41 y ont répondu
A noter qu'il faut vérifier régulièrement le bon fonctionnement des DAAF et penser au remplacement des piles.

3. L'usage des lieux :

A l'échelon local, il est conseillé de mettre en place une commission immobilière ou à défaut nommer un responsable immobilier pour suivre les travaux à réaliser et l'entretien régulier et être en contact avec la CRI. Autour de cette équipe et sous la responsabilité du conseil presbytéral il est nécessaire de procéder à un inventaire des bâtiments paroissiaux comme le recommande la décision 29 du synode national 2014 d'Avignon :

« Le Synode national exhorte les paroisses et Églises locales, les associations culturelles à vocation régionale, l'Union nationale, à se libérer de charges immobilières disproportionnées au regard des ressources disponibles en temps, en administration, en finances. Il les incite à un examen systématique, lucide et courageux dans ce sens »

Un guide de l'inventaire immobilier a été édité par le service juridique de l'Union nationale.

Il est bon d'établir un planning d'entretien courant pour l'ensemble des bâtiments, qui comprend notamment, le nettoyage des chéneaux et gouttières, la mise hors gel des installations, la vérification annuelle des installations de chauffage, d'électricité et de gaz (pour les ERP), des extincteurs et dispositifs de sécurité.

Parmi les échanges et questions évoqués lors de cet atelier a été émise l'incitation aux AC de réaliser des diagnostics et des travaux de mise en conformité dans tous les presbytères, sans attendre la vacance pastorale.

JER

❖ Atelier liturgie Pasteur Olivier FILHOL :

Parce que la liturgie est plus qu'assemblage de textes que l'on aime bien. Parce qu'elle mérite mieux que d'être faite à la va-vite car finalement pense-t-on souvent : « *c'est la prédication qui est au cœur du culte...* » la liturgie souffre alors bien souvent d'être considérée comme de second plan alors qu'elle tient une place si importante dans nos célébrations.



Les outils nous les avons, nous les trouvons, nous les collectons lorsqu'un texte nous plaît mais savons-nous les mettre en valeur tant dans l'harmonisation de notre liturgie que dans la manière dont nous les prononçons pour que l'assemblée avec eux, célèbre le Seigneur ? Quelles vigilances à avoir lorsque nous nous retrouvons en tant que célébrant, devant le choix des textes qui constitueront la liturgie du culte de dimanche ? Quelle est la dynamique profonde et le mouvement du culte qu'exprime la liturgie ?

Pour répondre à ces questions, le pasteur Olivier FILHOL nous présente la liturgie jaune de l'Église Protestante Unie. Pour ce faire il nous invite à parcourir ensemble la liturgie du culte d'un dimanche ordinaire en faisant porter l'attention sur la cohérence des textes dans leur vocabulaire par exemple et en insistant sur le chemin liturgique et spirituel du culte: " *on vient du monde, on fait Église, on repartira vers le monde : la liturgie est ce chemin communautaire vécu par chaque membre de l'assemblée réunie* ". Pour ce faire une porte d'entrée a été pour chaque moment liturgique " *qui parle, de qui, à qui, pour qui...* ? "

La liturgie est l'œuvre étymologiquement du peuple de Dieu, et plus exactement, elle est l'œuvre accomplie par Dieu lui-même dans son peuple, animé par son Esprit.

La liturgie est communautaire. Elle entoure, soutient et parfois recadre nos états d'âme personnels et momentanés.

La liturgie est dialogue. Cette forme dialoguée est une expression très ancienne du face à face entre Dieu et son peuple assemblé. Elle remonte au judaïsme. L'église ancienne en a maintenu l'usage et la Réforme protestante a redécouvert la structure du dialogue comme dynamique du culte et de la liturgie.

La liturgie est pédagogie, dans le culte, elle porte la prière et elle nous enseigne avec sa méthode spécifique. Elle est pédagogie pour la vie, car la liturgie se déroule selon l'année liturgique et passe par toutes les saisons.

OF

❖ **Atelier musique Francis CADOT :**

"Le chant et la musique font partie intégrante de nos cultes et plus largement de nos vies de croyants. Nous chantons pour prier, nous chantons pour louer, nous chantons pour témoigner. Au travers de nos chants, de la musique, quelle image de notre église pouvons-nous et voulons-nous donner à nos contemporains ? Avec quels moyens, quels outils, quels matériaux? Je chanterai l'Eternel tant que je vivrai, je célébrerai son nom tant que j'existerai (Ps 104).



Francis a communiqué un power point disponible sur le site de l'EPUdF.

FC

❖ Atelier groupes bibliques Pasteur Pascal GEOFFROY :

Les différents groupes bibliques

➤ Le partage biblique :

Dans le partage biblique, l'accent porte sur les personnes et la manière dont le texte biblique résonne dans leur vie. Le texte est considéré comme ce qui va nourrir et stimuler l'échange d'expériences de vie et de foi. Chacun est invité à exprimer librement ce qu'il ressent à la lecture du texte. Chaque membre du groupe peut animer celui-ci.



➤ L'étude biblique :

Dans une étude biblique, l'intérêt principal porte sur le texte biblique lui-même. L'objectif d'un tel groupe est d'acquérir des connaissances sur le texte, ses auteurs, leur théologie, leurs motivations. Le texte biblique est ici un objet d'étude. L'animation du groupe compte moins que la transmission d'une connaissance. L'intervenant est surtout un enseignant.

➤ L'animation biblique :

Elle combine des deux modèles précédents. L'animateur est à la fois au service du groupe et du texte. Ses compétences d'animateur permettent au groupe de faire lui-même l'étude du texte. Il propose pour cela des méthodes pour favoriser l'implication et la réflexion de chacun dans le groupe. Ses connaissances bibliques lui permettent aussi de proposer des outils de lecture et des informations sur le texte dans le déroulement de la séance.

Source : animationbiblique.org, le livre - lire, écouter, découvrir ensemble - LLB et service biblique de la FPF

➤ Quelques questions :

1 – A partir de notre expérience, comment nous situons-nous dans ces différents types de groupes de lectures bibliques ?

- 2 – Qu'est-ce qui nous motiverait pour créer de nouveaux groupes bibliques ?
- 3 – En quoi le fait qu'un groupe biblique soit œcuménique peut-il donner une autre dimension à la vie d'un groupe ?
- 4 – Dans notre contexte, qu'attendons-nous du ou des pasteurs ?

Un guide de L.E.C.T.U.R.E.

Limites du texte : en repérant les lieux, les personnages, vérifier l'unité littéraire d'un texte et la pertinence du découpage proposé pour le lire et l'étudier. Attention : la cohérence interne d'un texte ne correspond pas toujours au travail de présentation de l'éditeur de la Bible ou du lectionnaire.

Entourage : regarder ce qui précède et ce qui suit le passage étudié. Presque toujours le sens d'un texte est dépendant de ce contexte et lui donne sa place particulière, tout en apportant au contexte un élément nouveau et spécifique. L'étude d'un texte précis ne doit pas nous faire perdre de vue l'ensemble du livre.

Catégorie : à quelle catégorie appartient le passage étudié (narration, parabole, hymne, plainte, prophétie, loi, sagesse ...) ? Cette question nous conduit aussi à préciser à l'aide des introductions et livres spécialisés, le moment de sa rédaction et ce que l'on sait sur l'auteur.

Texture du texte : Un texte biblique est toujours soigneusement construit. Dans cette étape, on se concentre sur l'observation attentive du texte, sans chercher à interpréter. Rien n'est là par inadvertance. Quels sont les séquences qui composent le passage ? Faire l'inventaire des différents éléments présents : personnages, lieux, objets, animaux, végétaux, situations ... Identifier les mouvements et les déplacements éventuels, repérer les répétitions de mots ou les mots proches, les effets de symétrie, les procédés littéraires utilisés. Qu'est-ce qui change entre le début et la fin ? Quels sont les blancs du texte ? Ses étrangetés ? Les différentes traductions aideront le groupe à faire un repérage plus fin.

Usage : à partir de cette étape, on entre dans le travail d'interprétation du texte. Quel est l'usage de ce texte dans d'autres parties de la Bible directement ou par allusion ? Ce passage semble-t-il répondre à un autre texte biblique ou le compléter, soit dans le contexte immédiat, soit tout à fait ailleurs ? Travailler particulièrement le lien AT/NT.

Réception du texte dans l'Eglise. D'autres ont lu ce texte avant nous. Comment l'ont-ils lu ? ce passage a-t-il connu un destin particulier dans l'histoire de l'église pour formuler une doctrine, appuyer un argument, développer une action diaconale ou missionnaire, nourrir un élément de la liturgie, inspirer une œuvre d'art ou culturelle (peinture, musique, architecture, chant ...).

Effets du texte : quels effets produit ce passage dans ma vie ? Qu'ai-je appris de nouveau grâce à ce passage ? Quelle question nouvelle me pose-t-il ? A quels changements ou compréhensions nouvelles m'appelle-t-il ? Une question à se poser en conclusion de chaque étude biblique pourrait être : Quel jugement et quelle promesse contient pour moi ce texte ? Comment puis-je prier à partir de ce texte ? Mettre par écrit ses notes est utile pour jalonner sa progression.

PG

❖ Atelier catéchèse : Pasteur Marion HEYL et Mireille FELS

La catéchèse, quelles pratiques pour apporter aux enfants joie et confiance dans la découverte d'un Dieu qui ne cesse de nous surprendre ?

– La transmission, mot un peu figé et rapidement remis en question avec cette affirmation d'une participante : « Dieu évolue avec le temps ».

– La foi – un parcours – une rencontre avec Dieu – c'est la confiance,



mais on ne « possède pas la foi ».

- La prière : toujours délicat à aborder avec les enfants (ou les adultes) ; avoir une parole libre et vraie qui emmène vers la prière.
- Les relations entre catéchètes et le conseil presbytéral : dialogue qui n'existe pas toujours.
- Et puis, Richard Gossin, Docteur en théologie et conteur, spécialiste de la méthode Godly play (inspirée de la pédagogie de Maria Montessori), nous a expliqué cette nouvelle méthode catéchétique. C'est une approche créative et visuelle basée sur un récit biblique avec toujours en dernier ce questionnement : « Je me demande... »

Quelques rappels et propositions pour la catéchèse :

Après le Synode National 2004 le service catéchétique proposait de favoriser :

- **Une catéchèse pour tous** : l'usage du terme catéchèse est réservé aux enfants et adolescents. Il n'en demeure pas moins que le souci catéchétique de l'Église ne peut se limiter à ces derniers....
- **Une catéchèse biblique** : Parce qu'elle se veut écho d'évangile, la catéchèse doit être sans cesse ramenée à l'apprentissage de la lecture biblique....
- **Une catéchèse souple** : La catéchèse doit intégrer des modes diversifiés de participation....
- **Une catéchèse ouverte et convaincue** : la diversité des personnes, des parcours, des lieux de catéchèse, des ressources... nous invite à diversifier nos propres méthodes catéchétiques.
- **Une catéchèse joyeuse** : privilégier une catéchèse joyeuse et festive participe pleinement de l'annonce de l'Évangile. La fête vient témoigner de l'insouciance permise de la Grâce déjà donnée, elle est l'expression spirituelle d'un Dieu qui nous aime, qui nous libère de la désespérance.

Des sites à découvrir et des outils pour la catéchèse

- www.eglise-protestante-unie.fr dans le bandeau rouge choisir VIVRE L'EGLISE puis dans les colonnes cliquer sur

CATECHESE. Vous trouverez dans cette section différents textes de référence de notre Eglise sur la catéchèse, ainsi que des propositions d'animations, des renvois vers d'autres sites utiles...

- www.pointkt.org : plateforme d'information et d'échanges catéchétiques. Vous trouverez ici à la fois des textes de réflexion, des notes bibliques, des idées d'animation ou des déroulements de cultes.
- www.editions-olivetan.com : les éditions Olivétan proposent à la fois des livres à destination des enfants et des jeunes, et des matériels catéchétiques élaborés par des membres de notre Eglise.
- www.bayard-editions.com : de nombreux livres d'éveil à la foi ou de découverte de la Bible pour enfants sont proposés par Bayard, par exemple dans la collection « Filotéo »
- www.theobule.org : un site de l'Eglise catholique, animé notamment par des frères dominicains, sur lequel on peut trouver des vidéos, des idées d'animation, des coloriages sur des textes bibliques...
- www.passiflores.com : vous trouverez notamment sur le site des éditions Passiflores les kamishibais.

Quelques informations

- Parmi les nouveautés, les éditions Olivétan ont publié récemment deux outils catéchétiques (à destination des enfants et des adolescents) sur le Notre Père. Deux sites sont liés à cette publication : www.notre-pere-enfants.org et www.notre-pere-ados.org

- N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement : kt.epunn@gmail.com

MH et MF

❖ Atelier visites : Colette VAUDREY

Il est important de constituer un groupe de visiteurs dans une paroisse. Le Conseil presbytéral doit prendre le temps de constituer le groupe et de l'aider à réfléchir aux motivations :

Qu'est-ce que je peux apporter à l'autre ?

Qu'est-ce que j'attends de l'autre ?

Le premier contact est important : montrer que le plaisir de la rencontre est partagé, partager une reconnaissance existentielle et mutuelle.

C'est une visite au nom de l'Eglise mais avec une liberté de lire ou non un texte, de prier ou non.

C'est une écoute :

- Quand je me sens écouté, je peux enfin m'entendre.
- Quand je me sens écouté, je peux entrer en reliance.

Savoir dire merci pour ce moment d'échange. Nous recevons toujours lors d'une visite : une colère, une révolte, un sourire, des bribes d'une vie, une confiance même si l'échange ne peut être verbal.

Il faut savoir limiter la visite en étant attentif à la fatigue plus ou moins exprimée.

Le rythme des visites est à définir : il faut savoir résister et s'inscrire dans un rythme raisonnable.

Idéalement chaque visiteur doit avoir un temps d'écoute, il est nécessaire et indispensable de participer à un groupe de parole.



CV

4- Témoignage et message de l'aumônier

Témoignage d'une participante, Josiane HARLE :

Le 14-15 octobre j'ai participé au week-end régional de formation à Merville-Franceville sur le thème « **Ensemble, être Église** ».

C'était un week-end ouvert à tous les acteurs de la vie d'Église : pasteurs, prédicateurs, conseillers presbytéraux, catéchètes, visiteurs, paroissiens et enfants...

Lors de ce week-end, j'ai réalisé que le terme « **autorité** » n'est pas synonyme de « **pouvoir** » au sein de l'Église protestante unie de France. Bien au contraire le partage des tâches et de l'autorité se font dans l'humilité, dans le respect d'autrui en suivant l'exemple de Jésus en « **se mettant au service de** » car « **Le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir...** » (Matthieu 20 : 28). Cependant il arrive que pour maintenir son unité, l'Église impose une soumission, une « **obéissance joyeuse** ». Exemple, lorsqu'une décision est prise au Conseil presbytéral, elle devient « **ma** » décision même si ce n'est pas la mienne.

D'autre part, lors de ce week-end, j'ai encore davantage pris conscience de l'importance de « **faire, être et avancer avec d'autres** », de « **coopérer** » pour **mener à bien un projet commun**. J'ai l'occasion de vivre cela en tant que catéchète. En effet, le travail en équipes permet une stimulation d'idées, d'être en confiance, de partager, de s'encourager et de prier. Ce travail d'équipes doit se faire sans oublier que nous sommes sous l'autorité du Christ afin d'être des témoins du Dieu vivant, car on est là avant tout pour annoncer le Seigneur qui nous a accueilli en premier tel que nous sommes. C'est lui d'ailleurs qui nous a appris à dire « **notre Père** », devenons « **frères et sœurs** ».

C'est un week-end qui m'a ressourcée, qui m'a permis d'échanger et de partager ma foi avec d'autres personnes. Je suis revenue chez moi le cœur en paix, rempli de joie avec l'envie de continuer à servir « Notre Père » en tant que catéchète même si parfois c'est difficile. Au passage, je

remercie une personne qui se reconnaîtra, de m'avoir tout simplement dit « Tu es à ta place » lorsque j'étais fatiguée et découragée il y a quelques mois.

Pour finir, je dis toute ma reconnaissance à tous les intervenants et à l'équipe d'organisation pour le bon déroulement de ce week-end de formation en leur disant « **Merci et bravo !** » J.H.

Petite anedocte :

Le samedi 14 octobre à Merville-Franceville, le brouillard devenait de plus en plus dense au fur et à mesure que la journée avançait, comme pour nous mettre dans une bulle pour mieux réfléchir ensemble en petits groupes et nous permettre de rentrer de plus en plus dans le vif du sujet.

Le soir, après avoir écouté l'histoire d'« Ismaël et Isaac » racontée par Richard Gossin, je suis montée dans ma chambre et je me souviens être aller à la fenêtre et quelle ne fut ma surprise : « Il n'y avait plus la moindre trace de brouillard » Et je me suis mise à méditer et je me suis dit : « Moi aussi, ce soir, j'y vois clair, je sais pourquoi je suis toujours engagée dans l'Église ! »



JH



Message de l'aumônier André PIAZZA lu par Jonas NKANZA:

Nombres 11, 24-30

Mes chers frères et sœurs,

C'est à la suite d'un dialogue avec Dieu, que Moïse rassemble les soixante-dix anciens, à un moment où le peuple hébreu, excédé de ne manger que de la manne, s'en prend à regretter la nourriture de l'esclavage en Egypte, nourriture variée qui tranche bien sûr avec celle de la liberté, plus monotone.

Dieu ordonne donc à Moïse d'exécuter cet ordre, un ordre qui nous incite à méditer, un ordre qui si on y réfléchit bien, exprime aussi la miséricorde. Moïse pour sa part va voir s'alléger un peu le fardeau de la solitude du « chef » pourrait-on dire, en tout cas de celui qui doit prendre ses responsabilités, décider. Il va partager ses responsabilités avec les soixante-dix anciens sur lesquels Dieu va envoyer un peu de l'esprit qui est sur lui, dit-on dans le texte.

Mais Moïse n'est pas amoindri pour autant. Les soixante-dix anciens ne sont pas des concurrents, ils ne détiennent qu'une partie de l'Esprit de Dieu reposant sur Moïse ; ce dernier reste l'intermédiaire privilégié. Cela étant, l'Esprit qui passe par Moïse et qui se portent sur les soixante-dix demeure bien l'Esprit de Dieu. Un Esprit souverainement libre, pouvant se manifester en dehors des cadres et des rites prévus, mais non de manière anarchique dirions-nous. C'est ce qu'on peut retenir de l'aventure de ces deux personnages que sont Eldad et Medad, et que vient dénoncer un garçon à Josué, parce qu'ils sont en train de prophétiser, quel scandale ! Or, ils n'étaient même pas venus sous la tente, à l'appel de Moïse !

En ce WE de partage, de rencontre, d'échanges sur les diverses responsabilités que portent certains paroissiens au sein de nos Eglises, je voudrais évoquer les responsabilités spécifiquement « spirituelles » que nous pouvons porter aussi vis-à-vis des autres. Certes nous ne sommes



pas Moïse, aucun de nous ne se trouve dans sa situation. Mais pensons à notre intermédiaire, notre seul médiateur, qui pour nous est le Christ, qui s'est choisi des apôtres pour pouvoir avec lui diriger, conduire, son peuple.

En reconnaissant la nécessité et l'autorité d'un ministère pastoral pour rendre présent et vivant le message du Christ, nous sommes un peu dans la position du peuple dans le désert, qui reconnut l'autorité des soixante-dix anciens.

Vous êtes, nous sommes, engagés dans des activités importantes pour l'Eglise. Enseigner le KT, visiter des paroissiens en difficultés, des malades, prêcher, maîtriser les finances de la paroisse... etc... ce sont là des tâches maintenant bien admises dans nos Eglises protestantes (il n'en a pas toujours été ainsi ; il fut un temps où dans certains lieux il était moins bien ressenti que certains actes ne soient pas confiés aux seuls pasteurs, aux clercs comme on dit encore parfois ; et il en est encore ainsi pour certaines tâches chez nos frères et sœurs catholiques et orthodoxes). Et c'est à la lumière de ces questions que l'aventure d'Eldad et Medad me paraît intéressante, du fait qu'elle est révélatrice de la manière dont Dieu agit par son Esprit. Souvenons-nous de l'attitude du garçon, un fidèle « moyen » dirait-on, choqué par le droit pris par ces deux hommes du camp qui osent prophétiser. Il faudrait interdire cela !...

Dérisoires interdits que ceux qui veulent empêcher l'Esprit du Seigneur de se manifester. La prophétie ne s'interdit pas, et d'ailleurs Moïse ne prend aucune sanction à leur égard. Dans nos Eglises, par la reconnaissance de qualités - et nous parlerons d'ailleurs « reconnaissance » ce matin dans nos thèmes retenus - de qualités, disais-je, de cœur, d'esprit, de culture, d'ouverture, on peut témoigner de Jésus-Christ autour de soi.

Mes chers Frères et sœurs, formons le vœu, en ces journées de réflexion et de partage sur vos, sur « nos » missions, nos ministères, que nos communautés soient ouvertes à l'Esprit. Ce souhait est aussi celui de voir de plus en plus de paroissiens, « de laïcs » comme le diront certains, se sentir appelés par ce même Esprit Saint, à ne pas être seulement des consommateurs de la foi, mais aussi des dispensateurs de grâces, des

porteurs solides et impliqués de la Parole et des actes que nous confie le Seigneur.

Vous êtes donc sûrement parmi les soixante-dix évoqués dans le livre des Nombres. S'engager dans une activité, dans un ministère, c'est certainement une affaire de communauté, de discernement, de responsabilités des choix partagés ; mais c'est également en premier lieu une affaire entre Dieu et un être humain. Un croyant doit être capable de voir si son épanouissement et son progrès spirituel passent par cet engagement précis. Si on ressent ce désir manifesté par une force intérieure, cette volonté de faire progresser son Eglise dans sa marche et ses missions évangéliques, avec ses qualités et ses faiblesses, également avec le même amour que nous octroie le Christ pour celles et ceux que l'on sert ; alors nul doute que se manifesterait l'Esprit du Seigneur.

Soyez, soyons ! confiants dans cet appel, ce message qu'Il nous livre. Oh bien sûr, cela n'est pas de tout repos ; il ne s'agit pas là de trouver son confort personnel ; l'Eglise est faite d'hommes et de femmes qui comme nous toutes et tous, portent aussi en eux doutes, préjugés, souffrances. Mais il s'agit et il s'agira surtout au-travers d'une indispensable altérité, d'y rencontrer le Dieu vivant, le Dieu d'amour et de miséricorde, cela dans et pour le service de nos frères et sœurs en Christ, pour le service à la gloire de notre Seigneur.

Dans le premier épître aux Corinthiens, Paul dit : « Chacun reçoit le don de manifester l'Esprit en vue du bien de tous ». La question comme le dit Jürgen Moltmann, pourrait être, mais indépendamment de l'édification de l'Eglise, les dons et donc les bienfaits de l'Esprit de Dieu n'ont-ils pas également une valeur pour les personnes qui les reçoivent ? A cela, on ne peut répondre qu'affirmativement ; l'amour du prochain présuppose l'amour de soi. C'est là la condition pour aimer les autres. Dieu nous aime tels que nous sommes, pas comme nous voudrions être !

Alors ayons confiance ! Ainsi que l'affirme encore l'auteur de l'ouvrage *L'Esprit qui donne la vie*, l'Esprit Saint est la source d'énergie qui nous ouvre les portes vers les autres, en sorte qu'ils se rencontrent, se réjouissent les uns les autres, et qu'ils louent le Dieu qui est communion.

Que notre journée, que nos engagements, en soient en quelque sorte,
une merveilleuse démonstration.
Amen.



Merville - Franceville